

LA QUESTION DE LA RÉGIE OBLIGATOIRE
DES PRIX ET DES SALAIRES

[Traduction]

M. S. Perry Ryan (Spadina): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le Bureau fédéral de la statistique annonçait récemment que l'indice général du coût de la vie a augmenté de 1.2 p. 100 durant le premier trimestre de cette année—et c'est la hausse la plus forte depuis plus d'une décennie—le gouvernement songe-t-il maintenant à une régie obligatoire des prix et des salaires pour des industries particulières ou pour l'économie tout entière?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, il est entendu que toute annonce de ce genre serait faite en temps opportun et non pas au cours de la période des questions.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il donné l'ordre de faire des préparatifs au cas où le gouvernement déciderait d'imposer une telle régie et a-t-il consulté les gouvernements provinciaux ces jours-ci ou précédemment, au sujet de la collaboration qu'il prévoit ou à laquelle il s'attend de leur part s'il en décidait ainsi?

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LE GOUVERNEMENT ET LA LOI CONCERNANT L'ORDRE
PUBLIC (MESURES PROVISOIRES)—LA RÉPONSE À
LA DEMANDE DE QUÉBEC

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires) qui expirera naturellement, je l'espère, à la fin du mois. Est-il maintenant en mesure de nous dire si le gouvernement a l'intention de la laisser expirer et de présenter une autre mesure, ou de modifier le Code criminel de façon à couvrir la situation générale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant peut être sûr qu'on fera une déclaration à ce sujet avant la fin du mois.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre laisse planer sur toute cette affaire une délicate incertitude que je comprends étant donné les divergences qui se manifestent au sein du cabinet. Je voudrais cependant lui demander si le gouvernement a répondu à la requête que lui a adressée le gouvernement de la province du Québec en vue de l'adoption d'une loi permanente afin de parer à une situation comme celle de l'automne dernier. Y a-t-il répondu et, dans l'affirmative, quelle est la nature de cette réponse?

Une voix: Adressez-vous à Dalton Camp!

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas répondu par écrit au premier ministre du Québec. Nous avons examiné cette lettre et nous prenons en considération les observations qu'elle contient à mon intention. D'ici au 30 avril, le premier ministre québécois sera, lui aussi, fixé quant à la réponse.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je sais qu'il est fort imprudent de compter obtenir une réponse du premier ministre à ce sujet, mais je voudrais demander si l'un des

[M. Valade.]

ministres fédéraux a répondu au gouvernement du Québec au sujet de la demande qu'il a formulée à cet égard.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis certain de ne pas me tromper en disant qu'il n'y a pas eu de réponse. Il est concevable qu'il y en ait une, mais j'en doute fort. La lettre m'a été adressée et je n'y ai pas répondu. Par conséquent, je ne vois pas comment on aurait pu y répondre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous étiez absent à ce moment-là.

Le très hon. M. Trudeau: Je l'ai déjà dit à la Chambre, j'ai eu des entretiens à ce sujet avec le premier ministre du Québec.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre au sujet de la demande que le gouvernement du Québec a adressée à Ottawa. Une autre mesure législative est-elle nécessaire, puisque le premier ministre de la province de Québec a donné aux pays d'Europe l'assurance que tout va bien dans sa province?

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je reconnais l'honorable député de Joliette, qui désire poser une question supplémentaire.

[Traduction]

Je demande aux députés de bien vouloir collaborer aujourd'hui afin que nous puissions étudier plus de questions que nous ne l'avons fait hier. Je dois avouer qu'un certain nombre de députés n'ont pas eu la chance de poser une question. Je me suis engagé à leur donner la parole au début de la période des questions et je compte sur la collaboration de tous les députés pour me permettre de remplir cette promesse.

[Français]

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que la fin du mois approche et que les mesures spéciales doivent être supprimées, peut-il dire à la Chambre si un entretien avec le premier ministre du Québec, à ce sujet, doit avoir lieu d'ici la fin du mois?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne sache pas qu'une telle réunion soit prévue, monsieur le président. Le premier ministre du Québec est actuellement en Europe, paraît-il, et je n'ai personnellement prévu aucune rencontre avec lui pour discuter du sujet dont parle l'honorable député, avant la fin du mois. Mais, comme l'honorable député le sait, je suis toujours ouvert à de telles rencontres, lorsqu'elles me sont proposées.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF ÉLECTRONIQUE
D'ÉCOUTE DANS LA DEMEURE D'UN DIRIGEANT DE
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE

[Traduction]

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. A-t-il reçu